



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent**

PC.DEC/919
17 décembre 2009

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

786ème séance plénière

PC Journal No 786, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCISION No 919
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR
DES PROJETS DE L'OSCE EN OUBÉKISTAN**

Le Conseil permanent

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2010.